



MAIRIE  
LE VAL  
83143

Téléphone : 04 94 37 02 20  
Télécopie : 04 94 37 02 25

# COMMUNIQUÉ

# SÈCHERESSE

Le val, le 05 février 2018

## DEMANDE DE RECONNAISSANCE EN CATASTROPHE NATURELLE

Suite à l'épisode de sécheresse de l'été 2017 et afin que soit enclenchée la procédure, tous les administrés sont invités à déposer au bureau de la Police Municipale, dans les plus brefs délais, une déclaration manuscrite des dommages subis (fissures), avec une ou deux photos à l'appui.

**Attention** : cela ne remplace pas les démarches à faire auprès de votre assureur.

Le Maire  
Bernard SAUENIER

